



HAL
open science

Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif

Christophe Guibert

► **To cite this version:**

Christophe Guibert. Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif. Science & motricité : Revue scientifique de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives, 2007, 61, pp.89-100. 10.3917/sm.061.0073 . halshs-00642924

HAL Id: halshs-00642924

<https://shs.hal.science/halshs-00642924>

Submitted on 19 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christophe GUIBERT

« Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *Science et Motricité*, de Boeck Université, n°61, Été 2007, p.89-100.

TITRE :

« Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif »

RESUME

Le sens commun tend à caractériser et homogénéiser les surfeurs comme marginaux et socialement déviants. Ces représentations sont construites en partie par les journalistes des magazines spécialisés. Le codage social et initial de la pratique en France, plus précisément à Biarritz, a pourtant été réalisé au sein d'une élite aux ressources sociales et culturelles élevées. Le surf s'est institutionnalisé avec la création de clubs et l'organisation de compétitions à Biarritz dès la fin des années 1950. Les propriétés sociales des premiers surfeurs français font que l'activité s'est développée selon des modalités bourgeoises : désintéret, ascétisme, compétitions « entre soi » etc. Loin de la « contre-culture » à laquelle sont généralement affublés les surfeurs ordinaires, les débuts du surf en France rompent avec cette vision essentialiste et erronée.

TITRE COURANT

« Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif »

MOTS-CLEFS

Surf, Catégorisation, Encodage bourgeois, Habitus.

TITLE:

“The first age of surfing in France: a socially selective sport”

SUMMARY:

The common sense tends to characterize and homogenize the surfers like marginal and socially deviating. These representations are built partly by the journalists of the specialized magazines. The social and initial coding of the practice in France, more precisely in Biarritz, was however carried out within elite with high social and cultural resources. Surfing was institutionalized with the creation of clubs and the organization of competitions in Biarritz as of the end of the 1950'. The social properties of the first French surfers make that the activity developed according to high-class methods': disinterest, asceticism, competitions "between oneself" etc. Far from the "counter-culture" to which the surfers are generally qualified, the beginnings of surfing in France break with this essentialist and erroneous vision.

RUNNING TITLE:

“The first age of surfing in France: a socially selective sport”

KEY WORDS:

Surfing, Categorization, High-class Encoding, Habitus.

INTRODUCTION

Le surf en France est une activité sportive dont les pratiquants sont catégorisés et soumis à des préjugés souvent incriminant. Que ce soit dans les magazines spécialisés, dans la presse généraliste ou dans les croyances collectives, les surfeurs sont systématiquement qualifiés comme étant « marginaux », « socialement déviants » ou « refusant les règles de vie en société » (Guibert, 2005). Ce mode de vie « *alternatif* » et « *contre culturel* » semble prendre son origine dans les années 1960 où « *la glisse ne se conçoit qu'aux marges de la société et se présente comme une quête d'absolu* » (Loret, 1996). Pour Gibus de Soultrait, le créateur – en 1986 – et rédacteur en chef du magazine français *Surf Session*, les surfeurs à cette époque « *voulaient être disponibles au vagues. Et, celles-ci étant imprévisibles, ils ne pouvaient pas se plier à la rigidité du "système"*. Ils ont donc développé peu à peu leur mode de vie, leur secteur de production, leur culture. Au début des années 1960, il y eut une apogée de la jeunesse : c'étaient tous ces enfants nés à l'après-guerre qui vivaient leur adolescence et leur jeunesse dans l'insouciance d'une vie rythmée par la plage. » (de Soultrait, 1998). Ce mode de vie rythmé par les temporalités de la plage et de la pratique du surf contribuent selon le journaliste de *Surf Session* à enfermer les surfeurs dans des usages pour le moins répréhensibles : « *Vagues et cannabis entonnent leur mélodie sur la même longueur d'onde* » ou encore « *Le surf cultive toujours une naturelle tradition du cannabis* » (de Soultrait, 1999). Finalement, à en croire ce type de propos, l'essence même du surf serait naturellement liée à la consommation de drogue que Gibus de Soultrait considère comme « *une expérience un tantinet mystique, s'ajoutant à celle déjà magique de s'évader dans tube¹* ». Ainsi, pour cet auteur qui consacre un ouvrage à une station balnéaire landaise, « *La population locale n'a pas vu arriver sans appréhension ces garçons dégingandés, stationnant près de la mer dans des minis-cars moins que sommairement aménagés, affranchis de toute discipline, peu respectueux de leur voisinage et tout entiers préoccupés de leur seule passion du surf. Leur présence a coïncidé avec l'apparition de la drogue dont toutes les stations balnéaires semblaient jusqu'ici préservées et celle de dealers venus chercher sur les plages une nouvelle clientèle* » (Maignan, 2002).

Sans chercher à effectuer une histoire sociale liée aux mentalités des surfeurs des années 1950 jusqu'aux années 1970, périodes qui précèdent l'essor des compétitions professionnelles en France et qui permettent de rompre avec les représentations des producteurs de discours, cet article a pour ambition de montrer que le surf s'est initialement encodé selon des modalités bourgeoises. Les « Tontons Surfeurs » (Gardinier, 2004), les premiers pratiquants en France à partir de 1957, qualifiés comme tels dans la presse spécialisée, sont issus de catégories sociales supérieures. Contrairement aux représentations qui tendent à essentialiser les surfeurs, le surf s'est initialement développé et institutionnalisé selon un modèle sportif traditionnel de type anglo-saxon. C'est à Biarritz que le surf est pour la première fois pratiqué en France. C'est aussi dans cette station balnéaire distinguée et prestigieuse que sont créés les premiers clubs, les premières compétitions et la Fédération Française de Surf (FFS) en 1964.

METHODE

Les outils à disposition du sociologue pour mener une recherche empirique se composent de la méthode quantitative (questionnaire) puis la méthode qualitative (observation, entretien). Pour l'objet de cet article, c'est le recours à l'entretien semi-directif qui a été privilégié pour mieux saisir, dans un souci d'objectivation et de rupture avec le sens commun, les manières de penser des agents sociaux concernés. Les surfeurs français des années 1950 et 1960, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont peu nombreux. Ils n'étaient

¹ Le tube est la figure reine du surf. Il consiste à se faire recouvrir par la crête de la vague.

qu'une douzaine à la fin des années 1950. Près de cinquante ans après, le questionnaire n'est pas approprié étant donné le nombre restreint de ces surfeurs encore en vie. La méthode du recueil de données à l'aide d'archives (magazines de la presse spécialisée notamment) et diverses lectures sur le surf et son histoire plus particulièrement ont été utiles pour mener à bien les investigations.

Le modèle théorique développé par Pierre Bourdieu s'avère en outre utile et pertinent pour une analyse des propriétés sociales des premiers surfeurs français. L'analyse des habitus (Bourdieu, 1992) propres aux agents sociaux de l'espace de la pratique surf en France dans les années 1950 et 1960, illustre de manière fine et appropriée les conditions de développement du surf. La logique réelle de la modalité de pratique dominante à cette époque s'explique au sein d'un « *jeu socialement constitué* » (Bourdieu, 1992), c'est-à-dire au sein d'un espace des sports (Suaud, 1995) historiquement et géographiquement situé.

1- UNE ACTIVITE SOCIALEMENT SELECTIVE

En France, principal pays par lequel le surf pénètre en Europe, la pratique a initialement lieu sur les plages de la Côte Basque et plus précisément à Biarritz à la fin des années 1950. L'ensemble des ouvrages traitant du surf ou de son histoire (essentiellement chronologique et événementielle) relate l'origine du surf en France comme étant issue de la diffusion nord-américaine. C'est Peter Viertel², un écrivain, réalisateur et scénariste californien en vacances à Biarritz en juillet 1957, qui s'essaye sur les vagues françaises, faisant quelques émules. Les débuts du surf sont assez difficiles et le matériel, obsolète et encore peu adéquate, en est notamment la raison. Entre 1955 et 1958, seule une douzaine de personnes sont touchées par ce fait nouveau mais elles codent en réalité initialement et symboliquement l'activité en France. Les locaux et les « *parisiens en vacances en famille à Biarritz* » selon Joël de Rosnay, un des « Tontons Surfeur », ont socialement structuré le surf à ses débuts.

Sans pourtant être de la haute bourgeoisie locale, tous les pratiquants originaires de Biarritz sont, à la fin des années 1950, salariés, commerçants ou gérant de sociétés. Pour Joël de Rosnay, « *Les "locaux" Hennebutte, Rott, Barland sont des inventeurs, ingénieurs, artisans devenus entrepreneurs de la région* »³ Ils ont socialement encodé le surf comme une pratique sportive réservée à un milieu social plutôt favorisé. Georges Hennebutte, inventeur, est le premier Français à fabriquer un surf en s'appuyant sur le modèle de planche de Peter Viertel puis un *leash* – fil raccordant la planche au surfeur pour éviter de la perdre en cas de chute –. Jacques Rott est ébéniste puis dirigeant d'entreprise dans le bois dans les Landes. Il tente de fabriquer, sans succès, une planche dès 1952 après avoir vu un reportage de quelques secondes sur Hawaii au cinéma de Biarritz. Il crée la première marque de planche française dès 1958, « Neptune », et, après être sacré champion d'Europe en 1961, il participe aux premiers Championnats Internationaux au Pérou en 1962⁴. Michel Barland est mécanicien et met au point dans les années 1970 une machine-robot qui « *pré-shape* » les planches. Jo Moraiz est guide-baigneur – ancien qualificatif du maître-nageur sauveteur –. Il participe également comme Jacques Rott aux Championnats de 1962 au

² Peter Viertel, d'origine est-allemande, est âgé de 37 ans en 1957. Il jouit d'une notoriété grandissante à Hollywood notamment grâce à ses collaborations avec Alfred Hitchcock. Il est sous contrat pour la « Century Fox », lorsqu'il travaille sur le scénario du film « Le soleil se lève aussi » dont le tournage s'effectue au Pays Basque en 1956.

³ Extrait d'entretien effectué en 2002.

⁴ Jacques Rott suit un entraînement rigoureux dans la piscine chauffée de Dax en vue de se préparer pour ces Championnats, ce qui conforte l'aspect sportif et ascétique du surf à l'époque.

Pérou⁵. Premier français à « vivre » du surf, il ouvre le premier magasin d'articles de surf de France à Biarritz en 1965 puis la première école à la Côte des Basques. André Plumcoq est coiffeur, il ouvre plus tard une école de surf puis un *surfshop* à Biarritz. Bruno Reinhardt est commerçant en bois, il vend les meubles fabriqués dans l'entreprise familiale à Orthez. Jean-Claude Weber est gérant de l'Hôtel de la Plage sur le front de mer à Hossegor, ville dont il sera conseiller municipal en 1965 puis maire à partir de 1971.

La seconde « origine géographique » des « Tontons Surfeurs » contribue aussi à identifier socialement les surfeurs de l'époque. Parisiens en vacances à Biarritz, ils sont issus de milieux beaucoup plus aisés. Fortement dotés en capitaux culturels (étudiants en cycles supérieurs de commerce, de sciences et techniques...) et économiques, Joël de Rosnay en est la parfaite illustration. La famille de Rosnay passe par exemple ses vacances chaque été à l'Hôtel du Palais, un prestigieux hôtel « quatre étoiles » qui surplombe « La Grande Plage », la plage principale et centrale de Biarritz.

Joël de Rosnay est un des principaux organisateurs de la pratique dès la fin des années 1950. Son origine sociale le positionne à l'époque comme un des surfeurs les plus compétents pour légitimer et promouvoir le surf. Son histoire de vie permet de mieux saisir pourquoi il a été et reste un acteur incontournable du surf en France, statut qu'il continue d'ailleurs de défendre sur le plan médiatique.

2- JOËL DE ROSNAY : DES RESSOURCES SOCIALES ET CULTURELLES AU PROFIT DU SURF

Né en juin 1937, Joël de Rosnay est, comme son père artiste-peintre reconnu dans la haute société parisienne, originaire de la ville de Curepipe sur l'île Maurice, dont un quartier porte son nom de famille. Il est issu d'un milieu social aisé, habite à l'époque dans le 16^{ème} arrondissement de Paris et est habitué dès son plus jeune âge aux voyages à l'étranger. Il est étudiant en sciences et techniques à l'époque des « Tontons Surfeurs » à la fin des années 1950. Engagé dans plusieurs domaines scientifiques, Joël de Rosnay a occupé de nombreux postes à responsabilité durant sa carrière professionnelle. Entre 1975 et 1984, il a été Directeur des Applications de la Recherche à l'Institut Pasteur. Ancien chercheur et enseignant au *Massachusetts Institute of Technology (MIT)* dans le domaine de la biologie et de l'informatique, il a été Attaché Scientifique auprès de l'Ambassade de France aux Etats-Unis. Il est également lauréat de plusieurs prix scientifiques, chroniqueur et auteurs de d'ouvrages scientifiques. Il est actuellement Conseiller de la Direction Générale de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris.

Fortement doté en ressources culturelles (il est titulaire d'un doctorat ès sciences), sociales et symboliques, il est le principal surfeur de cette époque à avoir diffusé la pratique médiatiquement. C'est en effet grâce à ses écrits (il a minutieusement conservé tous les documents issus de la presse locale) dans les magazines spécialisés que l'époque des « Tontons Surfeurs » est devenue incontournable dans l'histoire du surf français. Diffuseur de nouvelles pratiques en France issues des Etats-Unis tels le surf ou le *skate-board* notamment, il a aussi avec son frère Arnaud (champion de surf et de *windsurf*) été à l'origine d'inventions diverses comme le *speed-sail* – planche à voile à roulettes pratiquée sur les plages –. Véritable pionnier, la reconnaissance des activités de Joël de Rosnay ne peut passer que par une diffusion à travers différents médias. De nombreux reportages de la presse écrite et télévisés ont pour objet la pratique du surf et les surfeurs de cette époque, lesquels reportages symbolisent avec force l'influence des premiers pratiquants français qui ne sont d'ailleurs pas avares en anecdotes, moyens pour eux de perpétuer une période de l'histoire du surf pourtant courte.

⁵ Les frais engagés pour participer à ces Championnats sont pris en charge à hauteur de 10% par la mairie de Biarritz. Jo Moraiz doit « en échange » emporter dans ses bagages des affiches de la ville et des produits gastronomiques locaux pour les faire découvrir à une clientèle péruvienne potentielle.

Joël de Rosnay tient d'ailleurs à jour, coupures de presse à l'appui, une page intitulée « chronosurf » sur son site Internet personnel⁶ où il est question des débuts du surf en France. Ses ressources sont ainsi régulièrement mises à profit et structurent l'espace du surf. Entre 1994 et 2004, 79 articles du quotidien régional *Sud-Ouest* lui sont directement attribués dont la très grande majorité concerne le surf.

La ville de Biarritz, qui souhaite se doter d'un futur musée dédié uniquement au surf, la « Cité du Surf », est une nouvelle opportunité pour lui de capitaliser symboliquement et socialement sur son passé. Il a été nommé « animateur du Comité Scientifique d'Orientation » du projet. Il est également parrain du master professionnel « Sports de glisse » à l'ESTIA de Bidart (64). Aussi, Joël De Rosnay, qui continue d'ailleurs de passer la plupart de ses vacances à Biarritz, est une personne incontournable dans l'espace du surf en France. Sa dernière « contribution » est d'avoir accepté en 2004 puis en 2005 le titre de Président d'Honneur du jury du « Festival international du film de surf » organisé à Saint-Jean de Luz, fonction dans laquelle il se pense naturellement légitime : « *C'est très simple, je suis un surfeur passionné. En tant que "Tonton Surfeur", je continue à le pratiquer régulièrement. Plus largement, je suis fasciné par les sports extrêmes et d'ailleurs abonné à la chaîne de télévision Extrême Sports. Par ailleurs, j'aime beaucoup le cinéma et dans mon métier, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, je suis souvent amené à visionner des films. Tout cela m'a naturellement conduit à accepter cette charge qu'on me proposait* »⁷.

3- LES PREMIERS CLUBS DE SURF AU SERVICE DE L'ENTRETIEN DU CAPITAL SOCIAL

Le surf reste confidentiel les premières années eu égard au prix du matériel : « *Pour des raisons de coût, une planche valait une fortune [...], le surf ne se développe pas à la vitesse que ces pionniers l'avaient souhaité* » (Gardinier, 2004). Les « Tontons Surfeurs » organisent néanmoins la pratique en créant les premiers clubs : le « Waikiki Surf Club » en septembre 1959, le « Surf Club de France » en 1964 des frères de Rosnay à Biarritz ou encore le « Bidassoa Surf Club » en 1965 à Hendaye. Le « Waikiki Surf Club », à la consonance hawaïenne, est fondé sous l'impulsion de Carlos Dogny, un riche péruvien qui possède une quinzaine de sociétés dont une compagnie aérienne, attaché d'ambassade au Pérou et membre du Comité directeur de la Banque du Pérou, puis de Guy Petit, sénateur-maire de Biarritz et président du Comité directeur du golf de Biarritz. Les objectifs du club, fixés au Journal Officiel sont « *d'attirer une nouvelle clientèle* », « *faire parler de Biarritz dans le monde entier comme l'un des rares endroits où se pratique ce sport spectaculaire et passionnant* », « *organiser des compétitions* »⁸, etc. Le « Waikiki Surf Club » a pour marraine l'actrice américaine Deborah Kerr, femme de Peter Viertel, une habituée des tournages de films d'Alfred Hitchcock.

Chaque club est inauguré en présence des élus locaux de l'époque qui voient dans le surf une activité sportive à part entière dont les pratiquants se caractérisent par une proximité sociale et culturelle avec les mêmes élus. La moyenne d'âge des membres actifs du club, relativement élevée lors de la création du premier club (31 ans), est un élément qui permet de rompre avec la vision essentialiste des surfeurs, souvent perçus comme « jeunes ». Les ressources sociales des premiers pratiquants sont élevées comme l'atteste la liste des membres d'honneur du « Waikiki Surf Club » en 1959 : l'hawaïen et « légende » du surf Duke Kahanamoku ; le péruvien Carlos Dogny ; puis des notables locaux : Guy Petit sénateur-maire ; le Marquis d'Arcangues ; Mr Barbas, le Président du syndicat d'initiative

⁶ Source : <http://csiweb2.cite-sciences.fr/derosnay/evasion/Chronosurf.html>, mai 2006.

⁷ Source : Festival international du film : <http://www.festivaldufilmduesurf.com>, juin 2004.

⁸ Journal Officiel, septembre 1959.

de Biarritz ; André Dedieu, Président de l'Union Sportive de Biarritz ; Mr Jaulerry, adjoint au maire ; Mr Lacroix, maire d'Anglet ; Mr Gentilhe, médecin et président du syndicat d'initiative d'Anglet. En 1960, le club compte 39 membres actifs dont la plupart des nouveaux adhérents, pas tous pratiquants, sont des connaissances parisiennes de Joël de Rosnay aux ressources sociales élevées (des amis de la famille, des amis golfeurs, etc.). Les week-ends en été sont les moments propices pour faire découvrir l'activité aux estivants qui se pressent par centaines le long de la Grande Plage. Le quotidien local, *La Gazette de Biarritz*, commence à évoquer le surf dans ses pages, notamment à l'issue du 20 juillet 1960 où une démonstration est organisée par le club, appuyée par le syndicat d'initiative de Biarritz. Les magazines *Elle*, *Marie-Claire* et *L'Equipe* proposent la même année des reportages sur cette activité « nouvelle » et encore provisoirement « exclusive » à Biarritz. Le surf renforce l'image d'une station aux allures bourgeoises, lieu des sports à « la mode ». La rareté et la nouveauté du surf ainsi que les propriétés sociales des pratiquants à l'époque sont les conditions du soutien de la municipalité de Biarritz aux clubs.

L'inauguration en 1963 du « Surfing Club de la Chambre d'Amour » à Anglet qui devient l'année suivante le « Surf Club de France » est, comme le « Waikiki Surf Club », teintée de prestige avec la présence de Deborah Kerr puis du maire d'Anglet, Mr Lacroix « et Madame » comme cela est relaté dans la presse locale, qui coupent le ruban symbolique ; Mr Gentilhe « et Madame », du syndicat d'initiative d'Anglet ; Victor Bond, le directeur de la société de l'Hôtel Régina ; Robert Lahet, président du Comité de coordination touristique du Pays Basque ainsi que quelques champions australiens et américains. Ce second club est créé par Joël de Rosnay à Anglet, près du *spot* de la Barre, détruit quelques années plus tard suite à la construction d'une digue. Cette création répond en réalité à une rupture entre les biarrots qui restent au « Waikiki » puis les parisiens, autres estivants et quelques bayonnais qui s'inscrivent au « Surf Club de France ». Les compétitions, régulièrement organisées à partir de 1963, sont le moyen de concrétiser une rivalité durable entre les deux clubs.

Activité gratuite et désintéressée, le surf est pour ces surfeurs un moyen d'entretenir et de diversifier un capital social et symbolique déjà important. Le surf est, à cette époque, structuré et mis en forme par un habitus bourgeois dont les représentants sont attachés par conviction aux valeurs du sport défendues plus tôt par l'aristocratie. Il n'existe pas de volonté rationnelle chez les premiers pratiquants de rendre la pratique socialement exclusive avec des valeurs d'une élite sociale. Ce processus enracine néanmoins le surf dans une logique sportive et ascétique de type anglo-saxonne. Les « Tontons Surfeurs » se trouvent en quelque sorte prédisposés à favoriser le travail d'introduction du surf en France. Aussi, les premiers Championnats de France, gagnés par Joël de Rosnay, ont lieu à Biarritz le 12 septembre 1960 (les parfums « Caron » sont le sponsor principal) et les premiers Championnats d'Europe en août 1961. En 1964 est organisée la Coupe Patou, sponsorisée par le parfumeur du même nom, puis les Championnats de France qui sont le moyen pour les deux clubs en présence de faire concourir leurs compétiteurs respectifs. La même année, le « Waikiki Surf Club » compte 112 adhérents. Les compétitions se multiplient et les sponsors sont toujours aussi prestigieux comme le confirment les appellations : la Coupe Hermès, le Coupe des Hôtels de Chamonix, la Coupe de la bijouterie Joubert, etc.

Le surf est une pratique « nouvelle » en France dans les années 1950 et, malgré une concurrence géographique entre clubs, il n'y a pas à proprement parler de lutte entre groupes sociaux pour l'imposition de la manière de pratiquer et l'appropriation de l'activité en elle-même. Toutefois, la légitimité des surfeurs de cette époque repose essentiellement sur l'appartenance aux clubs et la maîtrise technique validée par le succès en compétition, organisée par les mêmes clubs. Le surf est à cette époque structuré sur un modèle compétitif où chaque surfeur est nécessairement membre d'un club, même si la FFS n'est

pas encore créée. Il s'agit en fait de « rencontres » qui permettent de maintenir ce trait distinctif. L'avion loué pour l'occasion par les meilleurs surfeurs français afin de participer en 1969 aux Championnats d'Europe sur l'île de Jersey témoigne des ressources économiques des pratiquants de l'époque.

4- UNE PRATIQUE GEOGRAPHIQUEMENT LIMITEE

Tous les ouvrages et articles de magazines spécialisés mettent en lumière le lent essor géographique et démographique du surf à ses débuts. Affirmant presque de concert que les biarrots voulaient conserver le privilège d'être les seuls à pratiquer, il importe de poser la question en d'autres termes. Bien qu'il existe une sorte de rivalité – souvent plus affirmée que réelle – entre les basques, les landais et les bordelais, elle n'explique pas entièrement le processus. Plus que les limites technologiques et techniques ou la volonté de conserver « pour soi » une pratique, c'est le sens qui est conféré au surf de l'époque par les « Tontons Surfeurs » qui agit comme un frein au développement. Développé et organisé par une élite sociale dans une ville aux caractéristiques sociales également distinctives, le surf n'est en fait pas « compris » par les populations des communes voisines de Biarritz. Les habitants des communes aux fortes proportions de pêcheurs (dans les Pyrénées-Atlantiques) ou d'agriculteurs et sylviculteurs (dans les Landes) sont à l'époque peu prédisposés à voir dans l'océan un espace de « loisirs ». Le surf n'a pas pu s'y développer comme à Biarritz, riche station balnéaire où le « temps libre » et les « loisirs de plage » sont déjà bien ancrés au sein d'une population socialement élevée. Finalement, tout se passe comme si les débuts du surf en France, à l'image des débuts de la planche à voile à Bénodet, élégante station de Bretagne, n'était initialement pas accessible culturellement et socialement par les habitants des communes du Sud-Ouest qui voient dans le surf une pratique distinguée. Le surf des « Tontons Surfeurs » ne se définit pas, en France, par rapport à d'autres modalités de pratique du surf mais comme activité socialement classante et originale.

Les caractéristiques de ce « premier âge » du surf exclusif à la Côte Basque forment un espace mental attaché aux valeurs d'une classe socialement aisée, de « loisirs » et inventive qui a structuré la pratique sur un modèle compétitif, loin des valeurs contre culturelles affirmées de nos jours. Ce modèle est validé par la création des premiers clubs au début des années 1960, de la fédération en 1964 et ce tout en gardant des valeurs liées à un affrontement tout à fait amical, moyen de conserver et maintenir un capital social et symbolique élevé par l'intermédiaire d'un sport inédit. Cette période se révèle être sans conteste celle où l'espace du surf est le plus autonomisé lors de son histoire : la pratique existe pour et par elle-même à travers l'organisation de championnats amateurs, les inventions et les évolutions techniques n'ont pour objectif que d'améliorer la pratique sans vison essentiellement mercantile. En effet, « *un champ se forme et s'autonomise en constituant ses propres enjeux et en faisant prévaloir en son sein des critères d'excellence spécifiques* » (Defrance, 1995). Ces excellences se définissent à travers des valeurs liées à l'exploit, « *où l'on s'expose, à tous les sens du terme, en mettant son corps en jeu, et qui renforcent le sentiment d'appartenance à une caste à part* » (Saint-Martin, 1989). Ces valeurs restent principalement confinées au Biarritz des années 1950-1960.

CONCLUSION

Ces résultats, qui rompent avec une analyse simpliste où les surfeurs sont homogénéisés selon des critères souvent arbitraires, permettent d'éclairer une portion singulière de l'histoire sociale d'un sport. Pendant une dizaine d'années, le surf est resté une activité socialement élitiste n'ayant rien à voir avec les stéréotypes de déviance sociale ou sportive tels qu'on peut les lire dans la presse spécialisée. Malgré la structuration institutionnelle du surf et la multiplication progressive des compétitions, l'espace du

surf conserve symboliquement des singularités issues des constructions journalistiques. Le travail de production de la mémoire du surf français par la presse spécialisée, une reconstruction idéalisée *a posteriori*, est en réalité assurée sur le long terme grâce à l'écho reçu dans la pensée collective et plus particulièrement celle des surfeurs. C'est parce que les surfeurs, en quelque sorte prédisposés avec le temps à recevoir ce type de constructions mentales, s'y retrouvent, que la presse du surf continue d'imposer ces représentations. C'est en effet plus vendeur d'évoquer les singularités du surf (rareté, mode de vie, voyages, contre-culture, etc.), que de diffuser l'image d'un surf simplement sportif.

Ces constructions ne trompent pas ce surfeur, un des premiers surfeurs à Lacanau dans les années 1960, (75 ans, dirigeant d'entreprise à la retraite). Témoin privilégié de l'évolution du surf en France depuis cette époque, cet ancien dirigeant de club de surf et ex-membre du comité directeur de la Fédération affirme : « *Les hippies qu'on voyait en Californie, on n'en a pas beaucoup vu à Lacanau, par vraiment ! Le voyage à cette époque, ça coûtait très cher, et ce n'était pas n'importe qui qui pouvait se permettre de faire le tour du monde juste pour le plaisir de surfer... Ce n'est pas très sérieux de penser que tous les surfeurs de l'époque ne pensait qu'au voyage et à la drogue* »⁹

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu, P. (1992). Réponses, Paris: Seuil.
- Defrance, J. (1995). L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970. Sociologie et société, vol. XXVII, 1.
- Gardinier, A. (2004). Les Tontons Surfeurs. Aux sources du surf français, Anglet : Atlantica.
- Guibert, C. (2005). Identifications territoriales et usages politiques du surf sur la côte aquitaine. Des villes de surf sans surfeurs, Doctorat de sociologie, université de Nantes, Nantes.
- Loret, A. (1995). Génération Glisse, Paris : Autrement.
- Maignan, G. (2002). Hossegor, l'élégance océane, Anglet : Atlantica.
- Saint-Martin (de), M. (1989). La noblesse et les sports nobles. Actes de la recherche en sciences sociales, 80, 22-32.
- Soultrait (de), G. (1998). Sport, philosophie, politique : métaphores et champs d'exploration. Les périphériques vous parlent, 10, 4-25.
- Soultrait (de), G. (1999). *Surf Session*, 141.
- Suaud, C. (1995). L'espace des pouvoirs du sport. Les Cahiers de l'université d'été, 10, Bordeaux : MSH d'Aquitaine, 27-38.

⁹ Extrait d'entretien effectué en avril 2004.